



Là où il poussait, le chanvre « indien » était depuis toujours considéré comme un remède universel. Après quelques décennies d'ostracisme et de doute « récréatif », on redécouvre aujourd'hui ses nombreux composants et propriétés, que l'on maîtrise encore mal, alors que sa consommation se libéralise, portée par ses vertus thérapeutiques. PAR VALÉRIE LIBRO

C'est au milieu du XIXe siècle que, au détour des conquêtes coloniales, l'Occident découvre cette plante. Les médecins qui l'ont vue à l'œuvre vont aussitôt l'utiliser pour soigner toute une série de maux : la douleur, les spasmes, l'insomnie, la migraine, le manque d'appétit, les règles douloureuses... ou encore en cure de désintoxication (alcool, héroïne...)



■ Michka, fondatrice de Mama Éditions et experte ès-cannabis

Les pharmaciens la prescrivent sous forme de « teinture mère », macérât de la plante dans l'alcool, mais n'en connaissent ni n'en maîtrisent les principes actifs, ni les dosages. Le terme « chanvre indien » sera utilisé jusque dans les années cinquante pour désigner le cannabis, qui se voit en même temps sortir de la liste officielle des médicaments et de la pharmacopée.

Botanique

C'est en 1753 que le botaniste suédois Carl von Linné, baptise le chanvre du nom latin *Cannabis sativa L.* (chanvre cultivé). C'est en 1961 que le chanvre est classé comme « stupéfiant sans intérêt médical » par les conventions internationales. Mais il n'y a pas d'un côté le « bon chanvre » textile et de l'autre le mauvais cannabis « psychotrope ». C'est une même plante, qui contient dans des proportions très diverses, une fibre résistante (dans la tige), une grande richesse nutritive (dans la graine), des principes psychoactifs et thérapeutiques (dans les fleurs). Toutes ces variétés se ressemblent et sont difficiles à distinguer à l'œil nu, et toutes s'hybrident entre elles.

La recherche

Malgré des témoignages de guérison, il y a eu un véritable embargo sur la recherche des principes actifs de la plante pour la santé jusque dans les années 1990. On avait bien découvert la structure du THC, et c'est en 1992 que l'on découvre une substance équivalente (anandamide), produite

par l'organisme, et ses récepteurs disséminés un peu partout dans le corps, sur lesquels vient se fixer la THC ou son équivalent. Ce système « endocannabinoïque », encore mal élucidé, a mis en effervescence l'industrie pharmaceutique, alors qu'il semble bien qu'il joue un rôle majeur dans la gestion des émotions et dans une multitude de fonctions physiologiques. Depuis, d'autres molécules comme le CBD ou le CBN, dépourvus d'effet psychotrope et aux vertus thérapeutiques prometteuses, ont été mises à jour.

La tendance

On trouve également les graines ou de l'huile de graines de chanvre (en magasin bio ou chez notre partenaire www.lchanvre.com) sans THC mais très riches en oméga-3 ou -6 et en protéines, aux propriétés antiallergiques ou anti-inflammatoires. Il y a des médicaments qui contiennent du THC de synthèse ou d'extraction en vente en pharmacie. Même mon boulanger propose des fondants au chocolat au CBD ! Il semble bien que l'ère de la prohibition s'émeuse, à l'heure où le Canada, de nombreux états américains, l'Espagne, la Hollande... libéralisent, même si la France résiste encore. Le dernier livre de Michka, incroyablement documenté et illustré, scientifique et plein d'humour, inspire cet article. ■

À LIRE

• **Cannabis médical. Du chanvre indien aux cannabinoïdes de synthèse. Avec son CannaScope (annuaire des graines de 100 p.)** de Michka & Al. Éd. Mama. 2020. 18 x 24,5. 358 p. 24 €

• **Le cannabis médical, une nouvelle chance** du Dr Pascal Douek. Éd. Solar. 2020. 19,50 €

• **Hasch, la honte de la République de Bruno Laforestrie.** Éd. JC Lattès. 2020. 14,90 €

